



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

VOIRIE – 2020 / 050

**ARRETE DU MAIRE**  
**Circulation**  
**Restriction de circulation et de Stationnement**  
**Rue Chanoine Boulogne**

**Le Maire de SAINT-ANDRE DE L'EURE,**

VU Le Code de la voirie routière,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la route,

VU le code de la sécurité intérieure notamment ses articles L511-1 et suivants,

VU la demande de l'entreprise Eurovia Haute Normandie rue Albert Cochery 27220 Saint André de l'Eure

**CONSIDERANT** qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire toutes mesures afin d'assurer la sécurité des usagers de la voie publique.

**- A R R E T E -**

**ART. 1 :** l'entreprise Eurovia est autorisée à procéder a la réfection du trottoir rue chanoine Boulogne.

**ART. 2 :** La circulation sera interdit rue chanoine Boulogne entre le numéro 45 et 61. Les trois places de stationnements au droit des numéros 2 jusqu'au 6 de la rue de Pacy seront neutralisées par l'entreprise.

**ART. 3 :** La signalisation et une pré signalisation réglementaires seront mises en place et maintenues, de jour comme de nuit, par l'entreprise chargée des travaux.

**ART. 4 :** Aucune intervention ne sera acceptée le vendredi jour du marché.

**ART. 5 :** Le présent arrêté s'appliquera à compter du 25 Mai jusqu'au 5 juin 2020

**ART. 6:** La Police Municipale et la Gendarmerie Nationale sont chargées de son application. Les infractions seront constatées et poursuivies selon la législation en vigueur.

**ART. 7 :** Un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen (53 Avenue Gustave Flaubert – 76000 Rouen) pourra être effectué dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent arrêté.

**ART. 8 :** Le présent arrêté sera publié en les formes prescrites.

Une ampliation en sera fournie : à la Gendarmerie, au service de Police Municipale, a l'EPN et aux Services Techniques de la commune.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME  
St André de l'Eure, le 14/05/2020

Le Maire,

Franck BERNARD

Certifié exécutoire le présent arrêté  
Publié le : 14/05/2020  
Notifié le : 14/05/2020

